

Formation à l'Analyse des Accidents du Travail (AAT)

Public	* Toute personne mandatée par le chef d'entreprise pour participer à l'analyse des AT * Membres du CSE, de la CSSCT
Prérequis	* Idéalement, avoir suivi la formation gratuite en ligne, proposée par l'INRS : « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » https://www.eformation-inrs.fr/formation/8 * En inter : si possible obtenir du chef d'entreprise, au moment de l'inscription, une lettre de cadrage de la mission confiée au salarié suite à la formation
Finalité et objectifs	Contribuer à la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à l'Analyse des Accidents du Travail ➤ Savoir mettre en œuvre une méthode d'analyse de l'accident ➤ Comprendre le rôle de l'analyse des AT dans la démarche de prévention des risques professionnels ➤ Proposer des mesures de prévention dans le respect des Principes Généraux de Prévention ➤ Mettre en œuvre le Plan d'Actions Santé et Sécurité de l'entreprise
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition des AT et enjeux (économiques, humains, organisationnels) ; indicateurs de suivi et statistiques ; procédure de déclaration et de reconnaissance ✓ Objectifs et enjeux de l'analyse ; ✓ Méthodes et outils de recueil des faits à partir du travail réel ✓ Méthode d'analyse d'un AT : arbre des causes ou arête de poisson ; détermination des mesures de correction/prévention (THO : techniques, humaines, organisationnelles) ✓ Définition des modalités de prévention, méthodes de priorisation ✓ Étapes de mise en place d'une culture sécurité
Méthodes pédagogiques	Méthodes pédagogiques adaptées à l'apprentissage d'adultes, incluant des méthodes d'évaluation formative : des exercices d'application, des études de cas, questionnaires ou travaux en groupe / sous- groupes autour de l'analyse d'un AT...
Modalités d'évaluation	Évaluation formative incluse dans le déroulé pédagogique Bilan-évaluation en dernière séquence Attestation de fin de formation
Durée	Session de 2 jours (14h), consécutifs ou non consécutifs, permettant un travail intersession
Tarif	<u>En intra</u> : tarif forfaitaire à préciser selon le nombre de participants ; minimum 1980€ / session net de taxes <u>En inter</u> : 500 € / session et par participant, net de taxes
Organisation	<u>Conditions d'ouverture</u> : minimum 4 personnes, maximum 12 <u>Délais d'accès</u> : dans les 3 mois ; dates à réserver un mois à l'avance <u>Lieu</u> : en intra sur votre site ou sur une salle proposée par anteis En inter : salle proposée par anteis en fonction des participants <u>Accueil de personnes en situation de handicap</u> : nous contacter pour organiser l'accueil selon les besoins
Contact	Nathalie Chiosi (formatrice / gérante) contact@anteis.net Tel : 05 59 14 92 09